



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 79541

Texte de la question

M. Philippe Tourtelier attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le dispositif « Bourse solidarité vacances » (BSV). En effet, depuis 1999, cet outil original a permis à des milliers de familles défavorisées mais aussi à des retraités ayant de faibles ressources de bénéficier de ce temps privilégié que sont les vacances. Aussi, il souhaite que l'activité de la BSV puisse être pérennisée et amplifiée en prorogeant le groupement d'intérêt public « Bourse solidarité vacances » pour une période significative et en maintenant des financements publics et des emplois liés à ce dispositif. Afin de rassurer les adhérents des associations telles que « Loisirs solidarité des retraités » de Rennes-métropole, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est très attaché à la dimension sociale du tourisme, à laquelle il a souhaité que soit consacrée une des trois actions du programme tourisme, dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances, l'accès aux vacances. C'est bien cet esprit qui a guidé les réflexions en matière d'optimisation des actions menées par les deux structures associées à la démarche, que sont l'Agence nationale pour les chèques vacances et bourse solidarité vacances, réflexions lancées au cours du dernier comité interministériel du tourisme de juillet 2004. Dans ce contexte, la mission originelle telle qu'elle a été confiée à BSV conserve toute sa justification, et plus encore, il convient d'amplifier les actions qui sont menées dans ce cadre. C'est pourquoi BSV a fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 14 novembre 2006, période qui sera mise à profit pour qu'une réflexion partenariale soit menée avec l'Agence nationale pour les chèques-vacances, en vue de la constitution d'une structure unique, que sera le futur pôle social du tourisme, tout en préservant l'identité forte des missions respectives des deux organismes.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Tourtelier](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79541

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 11005

Réponse publiée le : 27 décembre 2005, page 12151